



SUCCESSION DE L'OFFRE DE RACHAT OBLIGATAIRE

Dans le prolongement de son émission obligataire réalisée le 19 février dernier qui lui a permis de lever 600 millions d'euros à 10 ans avec un coupon de 1,625%, Icade a finalisé avec succès l'offre de rachat obligataire lancée le 19 février 2018 portant sur trois souches obligataires existantes.

Sur 371 millions d'euros apportés à l'offre, Icade a racheté 200 millions d'euros dont 92% (183,9 millions d'euros) sur les 2 souches dont les maturités sont les plus proches, conformément à ses objectifs.

L'offre de rachat a porté sur :

- les obligations d'un montant nominal total de 500 millions d'euros à échéance le 30 janvier 2019 et portant intérêt à un taux de 2,25% (dont le montant en circulation avant le rachat est de 245 100 000 €) (ISIN : FR0011577170);
- les obligations d'un montant nominal total de 500 millions d'euros à échéance le 16 avril 2021 et portant intérêt à un taux de 2,25% (dont le montant en circulation avant le rachat est de 454 700 000 €) (ISIN : FR0011847714);
- les obligations d'un montant nominal total de 500 millions d'euros à échéance le 14 septembre 2022 et portant intérêt à un taux de 1,875% (dont le montant en circulation avant le rachat est de 500 000 000 €) (ISIN : FR0012942647).

A l'issue de l'offre, les montants restant en circulation s'élèvent donc à 211 300 000 € pour la souche 2019, 304 600 000 € pour la souche 2021 et 483 900 000 € pour la souche 2022.

Cette opération, permet à Icade de poursuivre la gestion dynamique de son passif en optimisant son coût moyen tout en allongeant sa maturité.

J.P. Morgan Securities plc et Natixis ont agi en tant que teneurs de livre.

Avertissement

Le présent communiqué ne constitue pas une invitation à participer à l'offre de rachat des obligations (l'« Offre de Rachat ») dans un quelconque pays dans lequel, ou à une quelconque personne à laquelle, il est interdit de faire une telle invitation conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables. La diffusion du présent document dans certaines juridictions peut être limitée par la loi. Les personnes en possession de ce document sont tenues de s'informer et de se conformer à toutes les restrictions légales et réglementaires.

Les offres de vente transmises dans le cadre de l'Offre de Rachat par des Investisseurs Eligibles ne seront pas admises dans toutes les hypothèses où une telle offre ou sollicitation serait illégale. Icade n'émet aucune recommandation aux Investisseurs Eligibles sur l'opportunité ou non de prendre part à l'Offre de Rachat.

À PROPOS D'ICADE

L'immobilier de tous vos futurs

Foncière, développeur et promoteur, Icade est un opérateur immobilier intégré, qui conçoit des produits et des services immobiliers innovants pour répondre aux nouveaux usages et modes de vie urbains. Plaçant la RSE et l'innovation au cœur de sa stratégie, Icade est au plus près des acteurs et des utilisateurs qui font la ville – collectivités et habitants, entreprises et salariés, institutions et associations... Icade allie l'investissement en immobilier tertiaire et de santé (patrimoine pdg au 31/12/17 : de 10,8 Md€) à la promotion (CA économique 2017 de 1 209 M€) pour réinventer le métier de l'immobilier et contribuer à l'émergence des villes de demain, vertes, intelligentes et responsables. Icade est un acteur majeur du Grand Paris et des métropoles régionales. Icade est une société cotée (SIIC) sur Euronext Paris. Son actionnaire de référence est le Groupe Caisse des Dépôts.

Le texte de ce communiqué est disponible sur le site internet d'Icade : www.icable.fr

CONTACTS

Guillaume Tessler,
directeur communication financière
et relations investisseurs
+33(0)1 41 57 71 61
guillaume.tessler@icable.fr

Charlotte Pajaud-Blanchard,
responsable relations presse
+33(0)1 41 57 71 19

charlotte.pajaud-blanchard@icable.fr